

DECRET N° 2006-515 DU 11 SEPTEMBRE 2006

Portant nomination de Monsieur René AHOUANSSOU
en qualité de Secrétaire Général de la Commission
Nationale Béninoise pour l'UNESCO.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement et le décret n° 2006-414 du 17 août 2006 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret n° 2006-410 du 14 août 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire ;
- Sur** proposition du Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 26 juillet 2006 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Monsieur René AHOUANSSOU est nommé Secrétaire Général de la Commission Nationale Béninoise pour l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Sciences et la Culture (UNESCO).